

Décision 18-DCC-52 du 20 avril 2018

relative à la prise de contrôle exclusif de la société Entreprise Viandes Abattage par la société Liffey Meats France

Posted on: 07 mai 2018 | Secteurs :

AGRICULTURE / AGRO-ALIMENTAIRE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Sté Liffey Meats France

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

**Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)**

Sté Entreprise Viande
Abattage (E.V.A.)

Lire

le texte intégral de la décision

34.58 Ko